

PRÉVENTION CANICULE



LE CCAS ACCOMPAGNE

Les personnes âgées et/ou en situation de handicap, vivant à domicile peuvent s'inscrire sur le registre nominatif du CCAS d'Arles. Une aide appropriée leur sera apportée en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence canicule.



Pour bénéficier de ce service gratuit, inscrivez-vous ou inscrivez une personne vulnérable, par téléphone, ou à l'accueil du CCAS :

04 90 18 46 80

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

<https://demarches.arles.fr>

(rubrique Famille)





Une liste des lieux d'accueil climatisés est disponible auprès du CCAS (tél. 04 90 18 46 80) ou de l'Hôtel de ville (tél. 04 90 49 36 36).



Toutes les informations sur www.ville-arles.fr

Les bons gestes en période de canicule



Je reste au frais



J'évite de boire de l'alcool



Je mange en quantité suffisante



Je bois de l'eau



Je mouille mon corps



Je fais des activités sans effort



Je ferme les volets et fenêtres le jour, j'aère la nuit



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches



Vous pouvez signaler toute personne sans domicile fixe et en difficulté à l'accueil de jour, au 2 rue Condorcet (ancien collège Mistral), tél 04 90 93 53 45.

**EN CAS D'URGENCE
SAMU  15**

CANICULE INFO SERVICE



0800 06 06 06

De 9h à 19h. Appel gratuit depuis un poste fixe.